

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Monique Boudreau	Numéro de permis 2017220	Date d'inspection Le 04 avril 2023	
Nom de l'établissement Les Petites Sauterelles		Numéro de téléphone (506) 233-4700	
Adresse 405 rue Vanier Dieppe NB E1A 6J6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant.	21	17 févr. 2023	04 avr. 2023
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
<p>Lors de l'inspection de surveillance, les éléments suivants ont été observés;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Le ratio enfant-éducatrice\éducateur. (conforme)</li> <li>- Les rapports d'inspection, le permis, la routine quotidienne, le menu hebdomadaire, les procédures d'évacuation, le nom de l'administrateur, le nom et le numéro de téléphone du mentor en assurance de la qualité et de l'inspecteur sont affichés dans un endroit bien en vue. (conforme)</li> <li>-L'établissement fournit une orientation positive aux enfants. Il y a eu observation de l'éducatrice intervenir avec deux enfants pendant la période des jeux libres, car ils se chicanaient pour un jouet. L'éducatrice discute avec l'enfant pour lui donner des explications au niveau des résolutions de conflits et le conflit est réglé. (conforme)</li> <li>- Les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien sont rangés sous clé et sont hors de la portée des enfants. (conforme)</li> </ul>

original signé par  
Paula Morin

Le 04 avril 2023

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par  
Monique Maillet

Le 04 avril 2023

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date